

Initiatives ministérielles

ce programme. De toute façon, ils n'obtiennent rien parce qu'ils vont devoir verser des intérêts et que le gouvernement retire son appui à ces producteurs qui sont déjà en difficulté parce qu'ils ont une récolte de mauvaise qualité.

M. Milliken: Madame la Présidente, un des principes de la Constitution de notre pays c'est la responsabilité devant le Parlement, du fait que le gouvernement est responsable devant la Chambre des communes. Nous sommes en train de discuter un projet de loi gouvernemental et sur 38 ministres il n'y en a pas un seul en Chambre. Je proteste. Je trouve que c'est faire preuve de mépris à l'endroit du Parlement. Il devrait y avoir au moins un des 38 ministres ici, à la Chambre, pour écouter cet important débat sur un projet de loi public.

Des voix: Bravo!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je comprends que le député voulait passer un message, et il l'a fait. Il sait cependant fort bien que personne ne doit faire mention à la Chambre de la présence ou de l'absence d'un ministre ou d'un député. Le député a passé son message. Il connaît aussi les coutumes de la Chambre.

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Madame la Présidente, quelle joie de vous voir, comme d'habitude, exercer vos fonctions de façon si compétente, je dirais même si impeccable. Je suis heureux de prendre part aujourd'hui à ce débat à la Chambre des communes. Je tiens à signaler la présence du ministre de l'Énergie, le principal ministre représentant ma province au sein du Cabinet. J'espère qu'il restera pour assister au débat de cet après-midi. On ne sait jamais, il pourrait peut-être apprendre quelque chose, mais je n'y compterai pas trop.

La circonscription de Winnipeg—St. James, que je représente, est presque urbaine à 100 p. 100. Même si on n'y trouve que quelques exploitations agricoles, que je pourrais probablement compter sur les doigts de la main, je peux dire que je m'inquiète beaucoup du sort des agriculteurs manitobains et de tous les agriculteurs canadiens. Je suis fier de dire que je suis né et que j'ai été élevé dans une exploitation agricole près de la belle municipalité de Glenboro, au Manitoba, située à un peu plus de 100 milles à l'ouest de Steinbach, ville natale du ministre. Cette ville est plus célèbre pour ses voitures.

Je suis inquiet de l'avenir des exploitations agricoles canadiennes. Je ne voudrais certainement pas les voir disparaître. À mon avis, les agriculteurs forment encore le pivot du pays et de l'économie. Après tout, la nation qui n'arrive pas à s'alimenter ne peut assurément pas survivre très longtemps.

• (1650)

Aujourd'hui, nous parlerons du système des paiements anticipés versés aux agriculteurs en échange du grain entreposé sur leur exploitation. Comme l'ont déjà fait valoir d'autres intervenants avant moi, ce système est en vigueur depuis une trentaine d'années.

Pratiquement n'importe quel agriculteur au Canada vous dira que le système des paiements anticipés a connu un succès sans borne. Soudainement—je dirais même précipitamment, un peu plus tôt au cours de l'année—le gouvernement a suspendu le programme. Bien entendu, en vertu de ce projet de loi, le C-32, il rétablit les paiements anticipés en en omettant cependant une caractéristique cruciale et extrêmement importante. Il s'agit de la partie sans intérêt du programme.

Évidemment, les agriculteurs en ont été estomaqués et ils ne savent plus à quoi s'en tenir depuis que la mesure a été annoncée dans le budget présenté le printemps dernier. Pourquoi cette décision soudaine? C'est ce que voudraient bien savoir les agriculteurs qui ne souhaitaient assurément pas que le gouvernement mette un terme à ces paiements anticipés pour lesquels ils n'avaient jamais été tenus de verser des intérêts. Ils ne l'ont pas réclamé. Le gouvernement l'a tout de même fait, apparemment sans consulter qui que ce soit, ou en consultant très peu de gens, ce qui en étonne beaucoup.

Le vice-premier ministre est originaire de l'Alberta. Je crois savoir qu'il représente une circonscription essentiellement rurale où vivent toutes sortes d'agriculteurs. Il est le ministre de l'Agriculture. Et pourtant, il a pris cette décision. Il a été assurément le joueur de pointe dans cette affaire. Les agriculteurs canadiens en ont été non seulement étonnés, mais abasourdis. D'une certaine façon, on a plutôt procédé avec arrogance.

Je savais que je prendrais la parole au sujet de ce projet de loi et j'ai donc essayé de rejoindre un fermier de mes amis qui habite dans ma circonscription, même si son exploitation est à quelque 100 milles à l'extérieur. C'est environ 100 milles à l'ouest de Winnipeg. La conversation que j'ai eue avec lui est révélatrice. Dès le début il a bien précisé—et je suis sûr qu'il n'est pas le seul à penser ainsi—qu'il ne cherchait ni assistance ni subventions. Il ne veut absolument pas dépendre du gouvernement. Il est très, très curieux de savoir ce que fait le gouvernement parce qu'il ne semble pas en saisir le sens.